

CERTIFICAT D'APTITUDE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CAPES) 2020-2021

Référentiel de compétences et maquette de formation

A l'issue du certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire, l'étudiant aura renforcé ses compétences en matière de didactique, de conseil pédagogique et de recherche dans les secteurs formels et non formels. Il sera en mesure de développer son savoir-agir professionnel et humaniste, dans une démarche réflexive ainsi que sa posture de chercheur. Le profil de sortie, décliné en termes de résultats attendus niveau programme (RAP), est explicité ci-dessous.

- Innover en matière de didactique et de conseil pédagogique
- Promouvoir un enseignement et un conseil pédagogique soucieux de la personne humaine
- Renforcer l'accompagnement personnalisé et collectif aux divers acteurs éducatifs
- S'engager dans une dynamique de formation tout au long de la vie
- Intégrer le numérique dans ses pratiques d'enseignement
- Manifester un esprit critique en s'alignant sur les actualités éducatives

| UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DU CAPES¹ (90 crédits) |
|---|
| Stratégies et approches en Conseil pédagogique (3cr) M3 |
| Séminaire en Conseil pédagogique (3cr) M3 |
| Innovation en Conseil pédagogique (3cr) M3 |
| Méthodes et outils en recherche qualitative (5cr) M3 |
| Méthodes et outils en recherche quantitative (5cr) M3 |
| Atelier de recherche en éducation 1 (3cr) M3 |
| Mémoire en sciences de l'éducation 1(5cr) M3 |
| UE optionnelles (3cr) : Choix de la liste des UE optionnelles ou de celle du Master en « Gestion scolaire et Développement éducatif » |

¹60 crédits ont été validés dans le cadre de la Licence d'enseignement. Pour les étudiants désireux d'obtenir le CAPES, 30cr supplémentaires relatifs au parcours du CAPES, précisés dans le tableau ci-dessus, sont à valider.